



## VOUS ÊTES VICTIME DE VIOLENCES CONJUGALES

### HAUTE-CORSE

Des professionnels à votre disposition pour vous écouter et vous aider

#### Écoute et prise en charge au sein des commissariats

#### Correspondant départemental « aide aux victimes »

[victime-bastia@interieur.gouv.fr](mailto:victime-bastia@interieur.gouv.fr)

#### Psychologues

Il n'y a actuellement pas de psychologue en commissariat.

#### Intervenants sociaux

- Commissariat de BASTIA – 10 bis rue Casabianca 20 200 BASTIA  
Horaire de permanence : 08 h – 12 h / 13 h<sup>45</sup> – 17 h – mercredi et jeudi  
Téléphone : 06 12 30 75 77  
Courriel : [intervenantsocial2b@gmail.com](mailto:intervenantsocial2b@gmail.com)

#### Permanences d'associations

- Commissariat de BASTIA  
10 bis rue Casabianca 20 200 BASTIA  
Permanence les mardis après-midi de 14 h à 17 h  
Courriel : [corsavem@orange.fr](mailto:corsavem@orange.fr)

#### Information et accompagnement auprès des associations locales

- Corse Association d'Aide aux Victimes d'infractions et de Médiation pénale (CORSAVEM)  
Permanence du lundi au vendredi de 09 h à 12 h et de 14 h à 17 h  
10 bis avenue Émile Sari 20 200 BASTIA  
Téléphone : 04 95 34 04 85